



*Fédération Française de Tennis de table*  
*Comité départemental Loire Haute-Loire*

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

  
Haute-Loire  
le DÉPARTEMENT

**ASSEMBLEE GENERALE COMITE LOIRE HAUTE LOIRE**

**16 décembre 2021 à 19h00 au siège du Comité et en visio**

**CD 42-43 présents** : Didier BERTHELEMY, Martine BERTHELEMY, Simon GARNIER, Bernard GOUTAGNY, Michel LAROERE, Michel NAYME, Jacques PERRIN, Emilie ROBERT, Ludovic SAGNOL.

**CD 42-43 excusés** : Jean Michel BAZZALI, Évelyne COSTILHES, Jean-Vincent FRERE, Clément TOCHON

**CD 42-43 en visio** : Gérard DEVAUX

**CD 42-43 assistant** : Jérôme BESSET, Christine LATIERE

**Clubs 42-43 en visio** : sur 49 clubs, 5 ne sont pas représentés

---

*Mot du Président*

---

Compte-tenu de la situation sanitaire et du peu d'activités l'an dernier, nous avons fait le choix de tenir l'assemblée générale en visio conférence. **Tout le monde approuve la validité de la tenue de cette AG.**

Elle a pour rôle de présenter les comptes et le budget prévisionnel, afin de les approuver.

Vote : Le compte-rendu de l'AG du 11 septembre 2020 à Villars est approuvé à l'unanimité.

Actuellement, le Comité enregistre 1940 licences (Traditionnelles et Loisirs).

---

*Finances : présentation des comptes*

---

**BILAN :**

Comme vous pouvez le constater le résultat de la saison 2020-2021 présente un déficit de 31492 €.

Ce déficit a été consenti par le comité directeur qui, lors de sa réunion du 10 juin, et bien sûr après avoir pesé toutes les conséquences, a pris la décision de prendre en charge toutes les licences traditionnelles.

---

Maison des Sports : 4 rue des 3 Meules - BP 90144 - 42012 Saint-Etienne Cedex  
Tél : 04 77 59 56 82 - mail : [cd.4243@laura-tt.fr](mailto:cd.4243@laura-tt.fr)

siret 379 361 363 00029 - APE 9312 Z



Je ne vais pas prendre en détail tous les chiffres du compte de résultats que vous avez pu trouver sur le site du comité, mais seulement quelques chiffres significatifs pour expliquer ce déficit.

Tout d'abord, dans le poste administration, vous pouvez constater un gros déficit de 48149€ (67674€-19525€) dû au fait que nous ne vous avons pas fait payer la ré-affiliation et les licences traditionnelles.

A titre comparatif, lors de la saison 2019-2020 qui n'était, elle aussi pas complète, nous avons enregistré un excédent de 23544€.

C'est un des postes qui nous permet, avec un excédent, de fonctionner.

Autre poste où nous avons aussi creusé le déficit par un manque à gagner, c'est le poste sportif.

La saison 2019-2020, dans un cadre aussi difficile, nous avons eu un excédent de 13181€ (23961€-10780€), la saison passée seulement un excédent de 306€.

Une explication à cela : aucune organisation sportive et aucun engagement en championnat par équipes.

Tous les autres postes comptables présentent un résultat déficitaire, excepté le poste politique.

En effet, celui-ci présente un excédent de 60552€ (61893€-1341€). Heureusement.

L'excédent est le fruit de demande de subventions mensuelles que nous avons fait au titre de la mise en activité partielle de nos salariés et au titre de l'aide aux entreprises fragilisées.

Ceci nous a demandé beaucoup de travail et de nombreuses réunions au comité malgré les restrictions sanitaires.

## **FONCTIONNEMENT :**

Pour cette nouvelle saison, il ne sera pas envoyé de factures avant le début de la 2<sup>ème</sup> phase, seuls les acomptes seront à régler avant la fin de la 1<sup>ère</sup> phase suivant le calendrier fixé.

En 2<sup>ème</sup> phase, le nombre de factures sera limité afin de ne pas alourdir le travail des trésoriers.

A ce jour, 24 clubs ne sont pas à jour. Je vous ai préparé un fichier récapitulatif des clubs devant de l'argent. Je voudrai que le trésorier de chaque club qui n'est pas à jour me transmette rapidement la somme demandée.

Je vous demanderai de régler rapidement les sommes qui nous sont dues, car pour l'instant, nous sommes en train de puiser dans nos réserves financières. Nous avons fourni un gros effort financier la saison passée, ne compromettez pas l'équilibre financier du comité.

Pendant 2 saisons, suite à la pandémie, nous n'avons pas mis d'amendes, il en sera de même pour la première phase.

A partir de la 2<sup>ème</sup> phase, nous reprendrons le système des amendes, car nous constatons un certain laisser aller (retard de paiement, non remplissage des feuilles de match dans GIRPE -SPID, non remplissage des feuilles de match quand vous êtes exempt... etc.).

Il n'y a aucune augmentation de tarifs des licences ou du prix d'engagement dans les compétitions.

Il n'y aura pas de facture présentée aux clubs qui doivent de l'argent au Comité, car c'est un « résidu » des deux premiers acomptes.

Les comptes sont en annexe du compte-rendu.

---

## Vérificateur des comptes

---

Le 24 septembre 2021, nous nous sommes réunis au siège du comité départemental en présence Jacques PERRIN Président, Michel NAYME trésorier, la comptable de la Ligue et moi-même.

L'ensemble des documents comptables concernant la saison 2020-2021 ont été mis à ma disposition. Après vérification je peux vous confirmer que l'ensemble des écritures comptables ont été réalisées et que Les dotations aux amortissements et provisions sont correctes.

Le résultat financier est déficitaire de 31492 €, deux raisons à cela :

- La décision du comité départemental d'aider et accompagner l'ensemble des clubs en ne facturant aucune prestation durant cette saison blanche impactée par la crise sanitaire.
- Les différentes aides et subvention reçues n'ont pas compensées totalement le montant des frais fixes de structure

Compte tenu du résultat, le fond de roulement en jours du Comité est en baisse cette saison il sera nécessaire pour la saison en cours d'être attentif afin que celui-ci revienne à la normale.

« Malgré les conséquences de la crise sanitaire le Comité restera en bonne santé financière en étant prudent et en gérant en bon père de famille. »

Je vous demande bien vouloir approuver les comptes présentés pour la saison 2020-2021.

Bernard CHAPELON



Bernard CHAPELON.

Vote des comptes : ils sont approuvés à l'unanimité.

---

## Finances : budget prévisionnel

---

**Nous avons établi un budget prévisionnel à l'équilibre à 191000€.**

**Ce budget est à mi-chemin entre un budget de 228000€ que nous avons avant la crise et le budget de la saison passée 154000€.**

**Nous espérons que nous mettrons 3 saisons pour retrouver une situation d'avant crise.**

Le budget prévisionnel est en annexe du compte-rendu.

Vote du budget prévisionnel : le budget est adopté à l'unanimité.

---

## *Championnat par équipes*

---

Cette saison, il y a 25 à 30 équipes inscrites en moins.

Pour la 2<sup>ème</sup> phase, une équipe de pré-régionale et une D1 se sont désinscrites.

Beaucoup de joueurs ne veulent pas se faire vacciner, d'où la nécessité de supprimer des équipes.

Afin de compléter les poules de division supérieure, très peu de rencontres de barrage sont prévues.

A la suite des barrages, certaines équipes pourraient être repêchées.

Vous pouvez inscrire de nouvelles D4 jusqu'au 10 janvier 2022. Si le niveau de l'équipe est suffisant, vous pouvez inscrire de nouvelles D3.

Les poules de régionales doivent se faire le 29 décembre 2021, celles des équipes nationales début janvier 2022. Pour les poules départementales, ce sera le 11 janvier 2022.

N'oubliez pas de nous faire parvenir vos désirs pour la 2<sup>ème</sup> phase, afin d'en tenir compte, dans la mesure du possible, lors de la répartition en poules.

---

## *Critérium Fédéral*

---

146 inscrits pour le Tour 2 (au lieu de 196 il y a 2 ans)

Il y a un gros problème d'effectif au niveau des benjamins et des minimes. Beaucoup ont été repêché en Régional.

Pour les Seniors, il y a une seule montée de D1 en CF Régionale.

Le 3<sup>ème</sup> tour est prévu le 30 janvier 2022 au Chambon.

---

## *Championnat Jeunes*

---

94 équipes se sont inscrites pour la 1<sup>ère</sup> journée (il y a 2 ans nous avons terminé avec 140 équipes).

4 équipes ont déclaré forfait, à cause du Covid, avant la 1<sup>ère</sup> journée, mais on a pu refaire les poules car on a été averti à temps.

Nous allons rappeler aux clubs que l'inscription d'équipes au Championnat Jeunes est obligatoire si des équipes évoluent en Régional, sinon la Ligue sera mise au courant.

Nous avons constaté que cette année les encadrants pour les jeunes étaient moins nombreux.

Lors du remplissage des feuilles, demander aux enfants d'écrire en « bâton », afin de faciliter la saisie.

## 1 : BILAN ACTIONS MENÉES SAISON 2020/2021

### • Formation :

- Une session de formation continue AR et JA1 animée par Emilie ROBERT et par Evelyne au siège du comité le 29/08/2020 avec 12 participants.
- Une session de formation continue AR et JA1 animée par Emilie ROBERT au gymnase d'YSSINGEAUX le 24/10/2020 avec 9 participants.
- Pas de formation initiale AR ni JA1.

### • Passage de pratique :

- Deux stagiaires ont validé leur pratique AR le 19/09/2020 sous la supervision d'Emilie ROBERT à SAINT CHAMOND. Il s'agit de LUBIN Bruno et VEUILLET Philippe du club de VEAUCHE.

## 2 : ACTIONS MENÉES A CE JOUR POUR SAISON 2021/2022

### • Réflexions de début de saison :

- Toutes les dates de fin de grade ayant été reportées d'une saison, une analyse a été faite en partant du principe que tous les licenciés de la saison 2020-2021 reprendraient une licence. Il en ressort que 77 licenciés sont concernés par l'obligation de suivre une session de formation continue pour prolonger leur(s) grade(s) à échéance au 30/06/2022. ▀ Il est finalement de 70 car tous n'ont pas repris de licence et certains non-licenciés en 2020-2021 ont repris une licence cette saison.
- Concernant le nombre de stagiaires en attente de passage de pratique pour l'obtention de leur(s) grade(s) AR et/ou JA1, il est de 19 dont 5 personnes pour les 2 grades. ◦ De ce fait, nous avons décidé de mettre la priorité sur les sessions de formation continue et les passages de pratiques.

### • Formation continue :

- En début de saison, l'équipe de formation de la CDA 42-43 a programmé 4 sessions (soit en matinée le samedi soit en soirée le vendredi) :
  - 12/09/2021 au siège du comité : aucun inscrit
  - 15/10/2021 à ROANNE : 15 participants
  - 19/11/2021 à ST PRIEST EN JAREZ : 7 participants
  - 08/01/2022 à LA METARE : 6 inscrits à ce jour
- Le club de ST CHAMOND s'est proposé pour l'organisation d'une session supplémentaire le 30/10/2021 : elle a permis à 9 participants d'y assister.
- Un peu plus de la moitié des licenciés concernés ne se sont pas inscrits malgré environ 5 vagues de rappels par mail envoyés également aux présidents et correspondants de club. ◦ La CDA est en attente d'une proposition de date pour une nouvelle session dans le secteur Nord du département et d'une réponse des clubs de Haute-Loire.
- Partant du principe que chaque licencié concerné est informé de sa situation vis-à-vis de sa date de fin de grade, il n'y aura pas d'autres campagnes de rappel par la CDA qui tiendra simplement à jour la page dédiée du site pour les inscriptions aux sessions proposées par les clubs.

### • Passage de pratique :

- En profitant des rencontres de divisions régionales et nationales ayant lieu à SAINT CHAMOND, au CHAMBON-FEUGEROLLES et à ROANNE, il a été possible de faire passer les pratiques à 5 stagiaires JA1 et 3 stagiaires AR sur les journées du 25/09/2021, 23/10/2021 et 27/11/2021. Tous ont réussi et obtenu leur diplôme :
  - Arbitre Régional : Benjamin VERNOTTE (FEURS), Pascal CORRE (VILLEREST) et Sylvain CHANEY (UPMS)
  - Juge-Arbitre 1 : Bruno LUBIN et Philippe VEUILLET (VEAUCHE), Ismail AL ISMAIL (SORBIERS), Anthony MORIN (REVEIL CHAMBONNAIRE) et Christian ROUBY (ST HEAND).
- Nous profiterons de la journée des barrages pour faire passer les pratiques à 3 JA1 et 1 AR qui s'était inscrit pour cette date.
  - Pour ceux à qui il reste une pratique à valider cette saison, un dernier mail de rappel leur sera envoyé une fois que le planning de la seconde phase aura pu être établi.
- **Remerciements :**
  - à tous les clubs et leurs bénévoles qui s'investissent et participent à la promotion de l'arbitrage dans nos départements.

- à tous les licenciés (AR, JA1, JA2 et JA3) qui officient avec implication dans leur club ou pour l'organisation de compétitions.

### 3 : INFORMATIONS POUR LA SAISON 2022/2023

En lien avec les différentes informations communiquées ci-dessus, la CDA tient à rappeler qu'après le 30/06/2022, les grades AR et JA1 de licenciés concernés seront mis en inactif. Ils ne pourront être actifs de nouveau qu'après avoir suivi une session de formation continue : l'inscription à une session programmée la saison prochaine ne permettra pas de rendre le grade de nouveau actif ! Il n'y aura pas de dérogation possible à l'exception des personnes nous ayant d'ores et déjà prévenu de leurs problématiques justifiant leur non-possibilité de suivre une session d'ici la fin de cette saison 2021/2022 (état de santé, à l'étranger, ...)

---

#### *Tournoi national féminin*

---

C'est une première en France.

Il aura lieu le 13 février 2022 à Montrond. Les féminines peuvent s'inscrire dans 2 tableaux.

Tous les renseignements se trouvent sur le site du Comité. On s'inscrit à partir du site du Comité.

Vous pouvez motiver les féminines de vos clubs, ainsi que les non licenciées que vous rencontrez.

Nous prévoyons une journée conviviale dans le respect des règles sanitaires qui seront d'actualité en février 2022.

---

#### *Différentes compétitions*

---

Coupe de la Loire : elle a eu lieu à Montrond le 31 octobre 2021.

Finales par classement : 16 janvier 2022 à Unieux. Les invitations ont été envoyées, les inscriptions se font à partir de l'espace Monclub.

Tournoi vétérans : samedi 12 février à Villars.

Championnat Loire Haute Loire : les 2 et 3 avril 2022.

---

#### *Jeunes*

---

#### Sélection des jeunes (SDJ) :

Les entrainements ont repris en novembre 2021, tous les 15 jours, au Chambon et à Montrond, avec 2 entraîneurs sur chaque pôle.

#### Premiers Pas Pongistes (PPP), Ping Tour des écoles :

L'an dernier, 40 classes ont été concernées.

Il devient compliqué d'organiser des PPP à cause du Covid, trouver une salle pour nous accueillir... Nous avons donc le projet d'acheter 6 tables de Tennis de Table d'extérieur. Pour les transporter, nous prévoyons de louer un camion sur la journée. Nous pourrions ainsi aller à la rencontre des écoles, où nous interviendrions en extérieur, par exemple sous un préau. Il pourrait y avoir intervention dans un village le matin, et dans un village voisin l'après-midi.

L'avantage est aussi d'aller dans des villages où il n'y a pas de structure d'accueil, pas de club de ping.

Pour couvrir les frais, un forfait d'environ 100€ est prévu. L'intervention des éducateurs est gratuite.

**FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.**

**ANNEXES :**

1. **Compte de résultats**
2. **Budget prévisionnel**
3. **Rapport du vérificateur aux comptes**
4. **Bilan financier au 30/06/2021**

		PRODUITS	PRODUITS	Ecart pdt	CHARGES	CHARGES	Ecart charge
		2020-2021	2019-2020		2020-2021	2019-2020	
		réel	réel	2020-2021	Réel	Réel	2020-2021
<b>ADMINISTRATION</b>							
AD0	Fonctionnement + déplacement				879	1137	-258
AD2	Frais de siège				2674	2640	34
AD3	Téléphone/Internet				1081	810	270
AD4	Affranchissement				91	154	-63
AD5	Fournitures de bureau				707	1417	-710
AD6	Informatique/Photocopie				1142	555	587
AD7	Assurance				137	94	43
LAU	Action Regional facture Comité	8475	11898	-3 423	8375	11898	-3 523
IF0	Affiliation/Réaffiliation		6126	-6 126	1485	5394	-3 909
IF1	Licences	4144	90547	-86 404	49959	67638	-17 680
IF2	Mutations	1530	3980	-2 450	810	2400	-1 590
IF3	Abonnement PING PONG MAG	336	369	-33	336	369	-33
IF5	Contribution DEP	5040	5130	-90			
<b>TOTAL ADMINISTRATION</b>		<b>19 525</b>	<b>118 050</b>	<b>-98 526</b>	<b>67 674</b>	<b>94 506</b>	<b>-26 832</b>
<b>FINANCES</b>							
TR0	Gestion financière				1844	1800	44
TR1	Produits et charges financières	755	403	353	65	53	12
YY1	Charges/produits sur exercices antérieur	133	25	108	1820	759	1 061
YY2	Amortissement				2303	237	2 066
<b>TOTAL FINANCES</b>		<b>888</b>	<b>428</b>	<b>461</b>	<b>6 032</b>		<b>3 184</b>
<b>DEVELOPPEMENT</b>							
DE0	Développement			0		311	-311
DE1	Salaire et Charges J BESSET	7996	5466	2 530	33014	30793	2 222
DE2	Féminines						0
DE3	Communication	1260	1400	-140			0
DE4	Autres actions promotionnelles			0		1444	-1 444
DE5	Font structure jeunes				105		
DE6	Vacation J BESSET	1883	908	975	1132		
<b>TOTAL FINANCES</b>		<b>11 138</b>	<b>7 774</b>	<b>3 365</b>	<b>34 251</b>	<b>32 548</b>	<b>466</b>
<b>FORMATION</b>							
FO0	Commission de formation				106		106
FO1	Formation Technique		1214,6	-1 215	36	94	-176
FO2	Formation Dirigeants			0		176	-176
FO3	Formation A/JA		960	-960	140	924	-784
FO4	Formation personnel				718	1125	-407
<b>TOTAL FORMATION</b>		<b>0</b>	<b>2 175</b>	<b>-2 175</b>	<b>999</b>	<b>2 318</b>	<b>-1 319</b>



<b>POLITIQUE</b>							
PO0	Commission politique				100	338	-238
PO1	Congrès, AG comité				944	760	184
PO2	AG et congrès FFTT				92		
PO3	Fonctionnement bureau CD LOIRE	5739			206	404	-198
PO4	Subvention Conseil départemental		6021	-6 021			
PO5	Subvention ANS	6000	4500	1 500			
PO6	Aide aux comités					535	-535
PO7	Aide aux clubs COVID	50154				3000	-3 000
<b>TOTAL POLITIQUE</b>		<b>61 893</b>	<b>10 521</b>	<b>51 372</b>	<b>1 341</b>	<b>1 501</b>	<b>-787</b>

<b>SPORTIVE</b>							
SP0	Commission sportive			0	1094	67	1 027
SP1	Organisation chpt par équipe		12149	-12149		90	-90
SP2	Organisation Critérium fédéral		8988	-8988		5587	-5 587
SP3	Championnat individuel			0	33		33
SP4	Autres organisations		1582	-1582	138	1808	-1 669
SP5	Equipe Jeunes		917	-917		1545	-1 545
SP6	Pénalités départementales		325	-325			
SP7	Matériel sportif	1700		1700	128	1683	-1 555
SP8	Aide comité (girpe)						0
<b>TOTAL SPORTIVE</b>		<b>1 700</b>	<b>23 961</b>	<b>-22 261</b>	<b>1 394</b>	<b>10 780</b>	<b>-9 386</b>

<b>TECHNIQUE</b>							
JT0	Commission jeunes et technique				488	5132	-4 644
JT1	Salaires + charges CL	9709			45391	34173	11 218
JT2	Stages Jeunes			0	118	270	-152
JT3	Vacation CL	3743	6045	-2 303			
JT4	Aides aux clubs					200	
JT5	Vacation BG						
JT7	Aides aux joueurs		84	-84		758	-758
JT9	Déplacement Christine LATIERE						0
JT10	Déplacement Jérôme BESSET						0
JT11	Intercomité			0			0
JT12	Subvention CG CTD	17600	17600	0			
<b>TOTAL TECHNIQUE</b>		<b>31 051</b>	<b>23 729</b>	<b>-2 387</b>	<b>45 997</b>	<b>40 532</b>	<b>5 665</b>

<b>Total produits</b>	<b>Total charges</b>
-----------------------	----------------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>126 195</b>	<b>157 688</b>
----------------------	----------------	----------------

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-31 492</b>
--------------------------------	----------------

*Budget prévisionnel*

**BUDGET PREVISIONNEL du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022**

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
<b>60 - Achats</b>	<b>6 500,00 €</b>	<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>53 900,00 €</b>
- Achats d'études et des prestations de service		- Prestations de service	50 000,00 €
- Achats non stockés de matières et fournitures	4 500,00 €	- Vente de marchandises	3 900,00 €
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 000,00 €	- Produits des activités annexes	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>27 500,00 €</b>
- Fournitures administratives		- Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicitée(s))	
<b>61- Services extérieurs</b>	<b>200,00 €</b>	DDCS EMPLOI	5 000,00 €
- Sous traitance générale		CNDS Actions	2 500,00 €
- Locations		- Région(s)	
- Entretien et réparation			
- Assurances	200,00 €	DépartementCTD+Fonctionnement	20 000,00 €
- Documentation			
- Divers		- Commune(s)	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>28 200,00 €</b>		
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	13 000,00 €	- Organismes sociaux (à détailler)	
- Publicité et publications			
- Déplacements, missions	15 000,00 €		
- Frais postaux et de télécommunications	200,00 €	- Fonds européens	
- Services bancaires, autres		- CNASEA (emplois aidés)	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		- Autres recettes (précisez)	
- Impôts et taxes sur rémunérations			
- Autres impôts et taxes		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>102 000,00 €</b>
<b>64 - Charges du personnel</b>	<b>99 000,00 €</b>	<b>- dont Cotisations</b>	
- Rémunération des personnels	71 000,00 €		
- Charges sociales		<b>76 - Produits financiers</b>	<b>1 500,00 €</b>
- Autres charges du personnel	28 000,00 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>6 200,00 €</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>57 200,00 €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>79 - transfert de charges</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			
<b>68 - Dotation aux amortissement, (provisions pour renouvellement)</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>191 100,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>191 100,00 €</b>

Le 24 septembre 2021, nous nous sommes réunis au siège du comité départemental en présence Jacques PERRIN Président, Michel NAYME trésorier, la comptable de la Ligue et moi-même.

L'ensemble des documents comptables concernant la saison 2020-2021 ont été mis à ma disposition. Après vérification je peux vous confirmer que l'ensemble des écritures comptables ont été réalisées et que Les dotations aux amortissements et provisions sont correctes.

Le résultat financier est déficitaire de 31492 €, deux raisons à cela :

- La décision du comité départemental d'aider et accompagner l'ensemble des clubs en ne facturant aucune prestation durant cette saison blanche impactée par la crise sanitaire.
- Les différentes aides et subvention reçues n'ont pas compensées totalement le montant des frais fixes de structure

Compte tenu du résultat, le fond de roulement en jours du Comité est en baisse cette saison il sera nécessaire pour la saison en cours d'être attentif afin que celui-ci revienne à la normale.

« Malgré les conséquences de la crise sanitaire le Comité restera en bonne santé financière en étant prudent et en gérant en bon père de famille. »

Je vous demande bien vouloir approuver les comptes présentés pour la saison 2020-2021.

Bernard CHAPELON



Bernard CHAPELON.

# BILAN AU 30 JUIN 2021

ACTIF				PASSIF		
	Brut	Amorti st	Net			
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u></b>	49 166	38 554	<b>10 613</b>	<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		<b>60 497</b>
-				Fonds associatif	91 990	
				Résultat de la saison	<b>-31</b>	
				Report à nouveau	<b>492</b>	
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>			<b>0</b>	-		
Clubs et Comités				-		
Autres créances						
				<b><u>DETTES A COURT TERME</u></b>		<b>45 409</b>
<b><u>DISPONIBLES</u></b>			<b>143</b>	Fournisseurs	5 696	
-			<b>753</b>	clients	34 510	
cpte courant Crédit mutuel	13 852			Charges à payer		
cpte éqargne Crédit mutuel	80 000			Dettes fiscales et sociales	5 204	
part sociale	49 901					
				<b><u>PROVISIONS</u></b>		<b>48 459</b>
				Congés payés / Charges	8 959	
				Matériel sportif	4 500	
				provision pour risque	3 000	
				provision pour retraite	32 000	
<b><u>COMPTES DE REGULARISATION</u></b>			<b>0</b>	<b><u>COMPTES DE REGULARISATION</u></b>		<b>0</b>
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance		
Produits à recevoir						
			<b>154</b>			<b>154</b>
			<b>366</b>	<b>TOTAL</b>		<b>366</b>